

OPTION

## **Poseur(se) de couvertures non métalliques (art.45)**

DEGRE

Professionnel

OBJECTIFS DE LA  
FORMATION

Le poseur / La poseuse de couvertures non métalliques est un ouvrier / une ouvrière chargé(e) de la pose, de l'entretien et de la réparation de couvertures et d'autres types de revêtements (de certaines façades par exemple) de constructions au moyen d'ardoises, de tuiles, de matériaux de synthèse.

Il / Elle n'est pas poseur / poseuse de recouvrements d'autres types (en métal, en bois, en chaume...)

Le poseur / La poseuse de couvertures non métalliques installe également des gouttières et les étanchements en zinc ou autres matériaux pour l'évacuation des eaux de pluie, des conduits d'évacuation de gaz de fumées, des fenêtres en toiture et autres accessoires de toiture. De même, avant de pouvoir couvrir la toiture, il / elle doit pouvoir installer un certain nombre de supports, installer des matériaux d'isolation, des feuilles de protection. Le poseur / la poseuse de couvertures non métalliques doit être un homme / une femme de métier polyvalent, capable de travailler des matériaux les plus divers tels que, outre les matériaux de couverture proprement dits, le bois, le zinc, le cuivre le plomb, les matières synthétiques.

L'emploi s'exerce en équipe, sous les consignes et le suivi du responsable du chantier (technicien du bâtiment, spécialiste en couverture, architecte...)

### **Objectifs :**

- Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.
- Participer à différentes tâches préliminaires sur le chantier.
- Utiliser du matériel pour des travaux en hauteur.
- Poser et assembler des éléments d'étanchéité et de récolte des eaux pluviales.
- Poser des sous toitures.
- Réaliser des couvertures et des bardages non métalliques.
- Exécuter des travaux d'isolation.
- Remplacer et rénover des toitures.
- Entretien et réparer des toitures.
- Participer à des travaux spécifiques.
- Remettre le chantier en état.
- Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle.

LIEU DE LA  
FORMATION

Site : Centre d'Education et de Formation en Alternance de  
Tournai (C.E.F.A.)

**C.E.F.A.**  
Rue St Eleuthère, 16  
7500 Tournai

Tel : 069/88.11.90  
Fax : 069/88.11.91  
Courriel :  
Internet :

<https://www.etudierenhainaut.be/cefa-wapi/formations.html>

#### GRILLE HORAIRE

#### FORMATION COMMUNE

Formation littéraire, humaine et sociale

Formation scientifique et socioéconomique

#### FORMATION SPECIFIQUES

Cours techniques et pratiques professionnels lié au métier

**Sous total : 15 heures**

#### TRAVAIL EN ENTREPRISE

**Sous total : 24 heures**

**Total : 39 heures**

#### STATUTS

L'étudiant bénéficie d'un contrat d'alternance

Il reçoit :

- une rémunération (trois barèmes selon acquisition des compétences)
- une prime région wallonne en cas de réussite

L'entreprise bénéficie d'une réduction ONSS et d'une prime de la Région wallonne.

#### CONDITIONS D'ACCES

Avoir 15 ans accomplis et avoir suivi deux années dans le secondaire ou avoir 16 ans accomplis.

#### ORGANISATION

Contrat 12/24 mois (reconductible) signé entre l'entreprise, le jeune en formation, le plan de formation, les parents et le CEFA.

Formation en alternance : 2 jours à l'école

3 jours en entreprise

#### ORIENTATION

Préparation à la vie active

Obtention :

- attestation de compétences professionnelles (ACP)
- certificat de qualification de l'alternance (ouvrant des droits sociaux)
- attestation de fréquentation
- attestation de réinsertion dans le plein exercice

Expérience dans le milieu du travail avec potentielle possibilité d'embauche en fin de formation selon l'entreprise.